



Fondation
St-Barthélemy

Exister ensemble

Rapport annuel 2025

Grandir ensemble : entre ancrage et évolution

Ensemble, nous poursuivons la mise en œuvre de notre vision et consolidons notre contribution au développement social et économique de la région.

Repères clés (état au 31.12.2025)



74

résident.e.s de 18 à 97 ans

Conseil des résidents



70 tonnes de linge lavé
chaque année



19500

heures effectuées par les
collaborateur·trice·s pour l'entretien et
la maintenance des infrastructures



200

repas
confectionnés
chaque jour



16

millions de francs de
budget annuel, dont une
valeur ECA des bâtiments
de près de 28 millions de
francs

Rapport financier



200

collaborateur·trice·s
représentant 118.4 emplois à
plein temps budgétés +
apprenti.e.s, stagiaires et
civilistes, etc...

Ressources humaines



35

hectares de superficie dont
24.5 pour l'exploitation
agricole

Sommaire

Accueil

La Fondation

Gouvernance

Systèmes d'information et d'organisation

Ressources humaines

Rapport financier

Conseil des résidents

Prestations

Hébergement

Activités de jour

Ateliers

Animations socio-culturelles

Services transverses

Blanchisserie

Comptabilité

Cuisine du Château

Entretien

Logistique

Projet

Message du président, Christophe EQUEY

Ancrage territorial et ouverture

Depuis plusieurs années, la fondation renforce son ouverture vers l'extérieur, convaincue que le progrès social se construit par la rencontre, le dialogue et un ancrage territorial fort. La vision « Exister ensemble » traduit cette orientation.

Son troisième axe stratégique marque une étape déterminante : celle d'une fondation engagée dans la vie régionale et reconnue comme partenaire à part entière du tissu local.

Une année 2025 symbolique

L'année 2025 a constitué un jalon important avec la participation, pour la première fois en tant qu'exposant, au Comptoir d'Échallens.

Portée par l'engagement des collaborateur·trice·s et des résident·e·s, cette présence a permis de valoriser les compétences, de renforcer les échanges et de consolider les liens avec les acteurs économiques et sociaux régionaux.

Dans le courant de l'automne, la fondation a également accueilli des membres de l'Association régionale du Gros-de-Vaud à l'occasion d'une soirée de réseautage, renforçant ainsi sa visibilité et son positionnement au sein de l'écosystème régional.

Une contribution économique et sociale reconnue

La fondation assume une responsabilité économique et sociale significative. Elle emploie près de 200 collaborateur·trice·s, forme des apprenti·e·s et accueille des civilistes, des stagiaires ainsi que des personnes en réinsertion professionnelle.

Avec un budget annuel d'environ 16 millions de francs, principalement consacré aux salaires et aux prestations de fournis-

seurs régionaux, elle soutient activement l'économie locale.

Perspectives et pérennité

L'année 2026 marquera les 80 ans de la fondation, célébrés à travers un programme ouvert au public les 6 et 7 juin 2026.

Parallèlement, la recherche de fonds se poursuivra afin de permettre la rénovation de l'ensemble des bâtiments, condition essentielle à la pérennité de ses activités, au maintien de la qualité de vie et du confort des résident·e·s.

Remerciements

Je remercie les membres du Conseil de Fondation, les résident·e·s, les parents-curateurs et curatrices, la direction, l'ensemble des collaborateur·trice·s, les partenaires, ainsi que la Direction générale de la cohésion sociale pour leur engagement et leur confiance.



Message du directeur, David Volet

Un rôle affirmé dans l'écosystème régional

Par son engagement permanent et sa volonté durable au développement d'une société plus inclusive, la Fondation St-Barthélemy s'affirme aujourd'hui comme une actrice incontournable du réseau social et économique régional.

Rayonnement territorial et partenariats

En 2025, cette dynamique s'est traduite par une présence renforcée dans la région du Gros-de-Vaud et au-delà. Dans le cadre du projet de rénovation de l'enveloppe du château, une séance d'information publique a été organisée en mai dernier à l'attention de la population de Saint-Barthélemy. Cette démarche, largement saluée pour sa transparence, a permis de renforcer le lien de confiance avec les habitant·e·s et d'enrichir le dialogue constructif avec les voisin·e·s proches.

En novembre, la participation de la fondation, pour la première fois en qualité d'exposant au Comptoir d'Echallens, a constitué une initiative à la fois novatrice et fédératrice. Elle a permis de valoriser les compétences des résident·e·s et des collaborateur·trice·s, tout en favorisant les échanges avec les acteurs locaux. Forte de ce succès, cette participation sera reconduite en 2026.

La fondation a également soigné et consolidé son ancrage territorial lors d'une soirée de visite et de réseautage organisée avec l'Association régionale du Gros-de-Vaud, offrant aux participant·e·s l'opportunité de découvrir ses activités et la richesse de ses prestations.



Ouverture d'une nouvelle structure en 2027

Le développement des projets s'est poursuivi avec des avancées significatives. La Municipalité d'Essertines-sur-Yverdon a proposé à la fondation de rénover et de lui louer l'ancien collège communal qui lui permettra de créer des lieux de vie et un centre de jour.

Dès le 1er janvier 2027, cette nouvelle structure offrira une capacité d'accueil pour 12 résident·e·s et facilitera les rocade nécessaires durant les travaux de rénovation.

Elle permettra également à des jeunes en transition mineurs-majeurs de suivre une pré-formation et une consolidation dans les acquis scolaires.

Par ailleurs, les projets portés par la fondation ont bénéficié en 2025 d'une visibilité médiatique accrue, à travers plusieurs articles de presse mettant en lumière les défis à venir ainsi que la nécessité de mobiliser des soutiens financiers.

Projet Phoenix et recherche de fonds

Le projet Phoenix, qui vise la rénovation globale des bâtiments afin d'améliorer durablement la qualité de vie des résident·e·s poursuit son déploiement.

Pour soutenir sa réalisation, la fondation a lancé en 2025 la Cuvée Phoenix en partenariat avec l'Union Vinicole de Cully. Pour chaque bouteille achetée, un montant d'environ 25 francs est reversé à la fondation. A ce jour, près de 1'000 bouteilles ont trouvé acheteur sur un objectif de 3'000.

Vision et responsabilité collective

À l'approche de son 80^e anniversaire en 2026 qui aura lieu les 5, 6 et 7 juin 2026, la fondation poursuit son développement avec détermination. Toutefois, au-delà des projets à venir, elle devra également relever un défi majeur : maintenir la qualité des prestations, le cadre de vie et la sécurité des résident·e·s dans un contexte de restrictions budgétaires. C'est désormais principalement la créativité et l'engagement des équipes de chaque secteur qui permettront à la fondation de réaliser ses projets présents et futurs. Un grand Merci à l'ensemble des résident.e.s et des collaborateur.trice.s pour leur implication !

Plus que jamais, nous comptons sur l'engagement collectif des partenaires, des autorités et de la communauté qui demeure essentiel pour permettre à la fondation de poursuivre sa mission et de contribuer activement au développement social et régional.

Pour conclure

Je remercie chaleureusement le Conseil de Fondation, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), ainsi que les résident·e·s, les collaborateur·trice·s, les familles et nos partenaires, avec qui nous contribuons chaque jour au rayonnement de la fondation.

La Fondation

La Fondation St-Barthélemy dont le siège est situé à St-Barthélemy, près d'Echallens, est un établissement socio-éducatif sans but lucratif, reconnu d'utilité publique et subventionné par le Canton de Vaud.



Le site du Château et celui de la Ferme en contrebas

Mission et Vision

Mission

La Fondation accompagne des personnes adultes qui présentent notamment une déficience intellectuelle, psychique ou des troubles du spectre de l'autisme.

Elle favorise leur autonomie et soutient leur développement personnel en recherchant leur autodétermination et leur association aux décisions qui les concernent. Dans cette perspective inclusive, elle contribue à leur pleine place dans la société par leur participation sociale, économique, culturelle et citoyenne.

Les principes qui guident son activité se fondent notamment sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 13 décembre 2006.

Vision

Adoptée en 2020 par le Conseil de Fondation, la fondation vise à valoriser ses compétences et ses savoir-faire en se basant sur les trois axes principaux de développement de sa vision « Ensemble vers 2027 » qui sont :

Réaliser Ensemble

La Fondation contribue à la réduction de toutes formes d'obstacles limitant l'accès à l'exercice des droits personnels et/ou communautaires, au travail, aux loisirs, à la vie privée et sociale, à la communication, aux choix personnels, à la sexualité et à la diminution de tout autre élément interférant avec le développement du

projet de vie souhaité et le bien-être recherché des personnes accompagnées.

Travailler Ensemble

La Fondation considère l'ensemble des collaborateur·trice·s comme étant expert·e·s dans les domaines pour lesquels ils/elles sont formé·e·s et engagé·e·s. Elle favorise la collaboration, l'auto responsabilisation et la relation de confiance, soutient l'innovation audacieuse, considère l'erreur comme une opportunité de progrès.

A ce titre, elle adopte une posture bienveillante, humble, accessible, présente et disponible, à l'écoute des idées et besoins, dynamique et consensuelle. Elle communique avec chacun·e dans un esprit d'ouverture, d'honnêteté et d'authenticité.

Exister Ensemble

La Fondation entretient et développe des contacts étroits, des échanges constructifs et des rapports de confiance avec l'ensemble des personnes qui compose son réseau : résident·e·s et leurs proches, collaborateur·trice·s, entreprises, autorités politiques, etc., ceci dans le but de rendre visible et de valoriser son expertise, ses savoir-faire ou encore les compétences des personnes qu'elle accompagne au quotidien.

Bénéficiaires

La fondation accueille et accompagne des personnes adultes qui présentent notamment une déficience intellectuelle, psychique ou des troubles du spectre de l'autisme.

74 résident·e·s vivent sur place. De plus, des personnes externes viennent y travailler et rentrent chez elles le soir.

Nous soutenir

Aidez-nous à construire un monde où chacun a sa place !



Partenaires et affiliations

La fondation est notamment **membre** des organisations suivantes :

- Association Vaudoise des Organisations Privées pour personnes en difficulté (**AVOP**)
- Institutions sociales suisses pour personnes handicapées (**INSOS**)
- Association Romande pour le Perfectionnement du Personnel d'Institutions pour Handicapés (**ARPIH**)
- Association **insieme** Vaud
- Réseau d'accompagnement du handicap en milieu ordinaire (**RAHMO**)
- Association régionale du Gros-de-Vaud (**ARGdV**)
- Projet de développement régional agricole (**PDRA Gros-de-Vaud**)

Moments forts en 2025

Rencontre avec la population de St-Barthélemy

Dans le cadre du **projet de rénovation de l'enveloppe du château**, une **séance d'information publique** a été organisée en mai dernier à l'attention de la population de Saint-Barthélemy. Cette démarche, largement saluée pour sa transparence, a permis de **renforcer le lien de confiance** avec les habitant·e·s et **d'enrichir le dialogue constructif avec les voisin·e·s proches**.

Lancement de la Cuvée Phoenix

Le projet Phoenix, qui vise la rénovation globale des bâtiments afin d'améliorer durablement la qualité de vie des résident·e·s poursuit son déploiement. Pour **soutenir sa réalisation**, la fondation a lancé en 2025 **la Cuvée Phoenix** en partenariat avec l'Union Vinicole de Cully. Pour chaque bouteille achetée, **un montant d'environ 25 francs** est reversé à la fondation sous forme de don. A ce jour, près de **1'000 bouteilles** ont trouvé preneur sur un objectif de 3'000.

Présence de la fondation au Comptoir d'Echallens

En novembre, **la participation de la fondation**, pour la première fois **en qualité d'exposant au Comptoir d'Echallens**, a constitué une initiative à la fois **novatrice et fédératrice**. Elle a permis de valoriser les compétences des résident·e·s et des collaborateur·trice·s, tout en favorisant les échanges avec les acteurs locaux. Forte de ce succès, cette participation sera reconduite en 2026.

Soirée réseautage avec l'Association régionale du Gros-de-Vaud

La fondation a également soigné et consolidé son ancrage territorial **lors d'une soirée de visite et de réseautage organisée avec l'Association régionale du Gros-de-Vaud**, offrant aux participant·e·s l'opportunité de découvrir ses activités et la richesse de ses prestations.

Gouvernance



Conseil de Fondation et Comité de direction

Le Conseil de Fondation est l'organe suprême de la fondation, il est composé au minimum de 5 membres. Ces membres agissent bénévolement et veillent à la réalisation des buts de la fondation.

Depuis 2016, dans une perspective de bonne gouvernance et de transparence, un registre des intérêts des membres du Conseil de Fondation est élaboré, tenu à jour et publié.

La direction et les membres du comité de direction assurent la mise en œuvre de la stratégie définie par le Conseil de Fondation, du respect de la réglementation en vigueur et des Statuts, de la qualité des prestations, de la gestion des ressources humaines et financières, de la bonne marche de la fondation et du développement harmonieux de celle-ci.

Organe de révision

Les comptes de la fondation sont soumis au contrôle ordinaire selon les exigences du Canton de Vaud. Depuis 2016, l'organe de révision est **la société Fidinter SA**. Le responsable de mandat est Monsieur Ludovic Gothuey, depuis le 1er janvier 2023, expert-comptable diplômé, expert réviseur agréé et associé.

Les comptes de la fondation sont également présentés chaque année à l'Autorité de surveillance des Fondations.

Les signatures

Le mode de signatures et les personnes habilitées à signer

La fondation est engagée par la signature collective à deux du président, de la vice-présidente, de la secrétaire, du trésorier, du directeur et des directeurs adjoints, ces derniers ne pouvant cependant pas signer ensemble.

Bases légales et subventions

La haute surveillance et le subventionnement des activités et des prestations de la fondation sont régis par la loi suivante

- La **loi cantonale sur les mesures d'Aide et d'Intégration pour les personnes Handicapées (LAIH)** du 10 février 2004 sous l'égide du Département de la Santé et de l'Action Sociale du Canton de Vaud et de son service, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Dons et donateurs

Tous les dons reçus par la fondation sont toujours destinés à améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées. Ils ne servent jamais à couvrir les dépenses d'exploitation ordinaires.

Il n'y a pas de frais administratifs qui sont imputés sur les montants reçus. Les dons sont toujours utilisés conformément à la volonté ou aux indications exprimées par les donateurs.

Tous les dons font l'objet d'un accusé de réception et de remerciements.

La fondation n'a pas conclu de mandat de recherche de fonds avec une personne ou un organisme externe.

Les adresses des donateurs restent la possession exclusive de la fondation. Elles ne sont pas traitées par des tiers, ni cédées, ni vendues, ni échangées, ni louées. Sur simple demande de leur part, l'adresse des donateurs est radiée et aucune sollicitation n'est envoyée.

Statut fiscal

La fondation est **reconnue d'utilité publique** et exonérée par l'Administration cantonale des impôts du Canton de Vaud, pour le revenu, la fortune et l'impôt fédéral direct.

La dernière décision date du 12 décembre 2016.

Prévoyance professionnelle

La fondation ne gère pas elle-même sa prévoyance professionnelle. Ses collaborateur·trice·s sont affilié·e·s au fond de prévoyance de la Zurich Assurance (**Fondation collective Vita**).

Systemes d'information et d'organisation

Face à l'évolution constante des cybermenaces, protéger nos systèmes d'information est devenu un enjeu stratégique majeur pour garantir l'intégrité et la pérennité de la fondation.



**Donovan
Chatelain**

Responsable des
systèmes d'information
et d'organisation

La cybersécurité

Renforcer la sécurité numérique : une étape clé franchie

Face à l'évolution constante des menaces informatiques, la fondation a poursuivi en 2025 le renforcement de la sécurité de ses systèmes d'information. L'objectif est double : garantir la protection des données sensibles qu'elle traite au quotidien et assurer la continuité des prestations.

Au cours de l'année, un travail structuré a été mené afin de formaliser et consolider les pratiques existantes. Cela a notamment impliqué l'élaboration d'un concept de sécurité informatique, la mise à jour de directives internes et le déploiement de mesures techniques adaptées. Une attention particulière a été portée à la gestion des accès, à la protection des postes de travail ainsi qu'à la sensibilisation des collaborateur·trice·s.

Ces efforts ont abouti, à l'heure de la rédaction de ces lignes, à **l'obtention du label Cyber-Safe**, qui atteste du niveau de maturité de la fondation en matière de cybersécurité. **La fondation devient ainsi le premier et, à ce jour, le seul établissement socio-éducatif labellisé du canton de Vaud.** Cette reconnaissance confirme que les mesures mises en place répondent aux bonnes pratiques actuelles et contribuent à réduire les risques liés aux cybermenaces.

Au-delà de cette certification, la fondation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. La cybersécurité constitue un enjeu durable, qui nécessite une vigilance constante et une adaptation régulière des pratiques. En renforçant la sécurité de ses systèmes d'information, la fondation **consolide** également **sa capacité à assurer durablement ses prestations** et **son rôle au sein du tissu social et économique local**.



L'obtention du label Cyber-Safe s'inscrit dans la démarche de responsabilité numérique de la Fondation St-Barthélemy

Sensibiliser et former : un levier essentiel

En parallèle des mesures techniques et organisationnelles, la fondation **a renforcé ses actions de sensibilisation et de formation** auprès des collaborateur.trice.s. Une formation d'une demi-journée, conçue sur mesure, a été déployée afin de transmettre les bonnes pratiques en matière de cybersécurité.

Huit sessions ont été organisées en 2025, permettant de former 70 collaborateur.trice.s, soit un total de 280 heures de formation. Les supports pédagogiques, accessibles en permanence, offrent un accompagnement durable et permettent à chacun de consolider ses connaissances dans le temps.

Les contenus abordés répondent à des enjeux concrets, tant dans le cadre professionnel que privé. Les retours des participant.e.s ont été très positifs, mettant en évidence la pertinence et l'utilité des formations proposées.

Anticiper et gérer les incidents : une organisation renforcée

En début d'année, la fondation a structuré sa capacité à faire face aux incidents. **Un protocole de gestion de crise** a été élaboré et formalisé, permettant de définir clairement les rôles, les responsabilités et les procédures à suivre en cas d'événement critique.

Dans ce cadre, **une cellule de crise** a été mise en place afin de pouvoir réagir à tout type d'événement, y compris ceux liés à la cybersécurité. Cette organisation vise à assurer une coordination efficace, une prise de décision rapide et à limiter les impacts potentiels sur les activités, tout en garantissant une communication adaptée.

Afin de tester ces dispositifs, une journée de mise en pratique a été organisée avec la participation d'un partenaire externe spécialisé. Cet exercice a impliqué spécifiquement les membres de la cellule de crise, qui ont été confrontés à des situations réalistes afin de renforcer leur capacité de réaction. Au-delà des aspects techniques, cette démarche contribue à développer une culture commune de gestion des risques au sein de la fondation.

Cette capacité d'anticipation et de réaction renforce **la résilience** de la fondation et **sa mission d'accompagnement**, y compris dans un contexte d'incertitude, au service des bénéficiaires.

Ressources humaines

Basé sur l'écoute et la disponibilité, le service des Ressources Humaines cherche des solutions pour renforcer l'autonomie et la motivation. Elle vise à créer une relation de confiance et à encourager toute action nourrissant le plaisir de collaborer à un objectif commun.



Annick PITTET

Directrice adjointe
Ressources Humaines

Points forts

Des équipes renforcées

Garantir un accompagnement de qualité des résident·e·s nécessite un engagement constant.

Dans cette optique, la fondation poursuit des recrutements réguliers afin de **renforcer les équipes** en place et de repourvoir rapidement les postes vacants.

La constitution d'un pôle de remplaçant·e·s internes

Afin de garantir une continuité de l'accompagnement, y compris en cas d'absence des titulaires, **un pôle de remplaçant·e·s internes a été constitué.**

Il permet une meilleure prise en charge des missions d'urgence et des besoins de renfort à l'encadrement.

Ces professionnel·le·s, **qualifié·e·s et engagé·e·s**, disposent des diplômes requis, adhèrent aux valeurs de la fondation et sont formé·e·s aux procédures en vigueur, notamment en matière de :

- normes de sécurité ;
- prévention de la santé ;
- médication ;
- cadre d'accompagnement.

En 2025, 44 engagements fixes et de personnel remplaçant ont été réalisés, en complément des contrats d'apprentissage, des stages et des affectations de civilistes.

Un service RH à l'écoute des besoins

La présence régulière du service RH lors des rencontres d'équipes, des colloques ainsi que des entretiens individuels et collectifs permet d'identifier les besoins et d'accompagner la recherche de solutions adaptées.

Elle en a découlé une offre de formation renforcée en lien avec les retours des participant·e·s et les besoins exprimés par les équipes et les cadres. Au-delà des formations techniques professionnelles, le catalogue de formation intègre dorénavant des contenus liés au développement personnel, à la prévention des risques psychosociaux et à la santé et sécurité au travail.

Dans la continuité de la création du pôle de remplaçant·e·s et sur la base des retours d'expérience des planificateur·trice·s, **une application** dédiée à **l'organisation des missions** a été déployée qui permet de centraliser la publication des missions, faciliter l'accès aux plages horaires à repourvoir et à améliorer la réactivité et la coordination au sein du pôle.

Fluidifier les relations de travail

Les biais de communication et la méconnaissance des réalités professionnelles sont souvent à l'origine de tensions, voire de conflits. Leur identification et leur traitement rapides sont essentiels.

Dans son rôle de soutien et de prévention, le service RH intervient au sein des équipes ou dans des situations individuelles spécifiques afin de favoriser la reprise du dialogue et la résolution des conflits, dans un cadre sécurisé et confidentiel.

Ouverture, attractivité et développement des pratiques

Les **échanges d'expériences** et la participation à des **groupes interinstitutionnels** contribuent activement à l'amélioration des conditions de travail et à l'évolution des pratiques d'accompagnement.

Dans ce cadre, le service RH a pris part à des groupes de travail visant :

- la réduction de la pénibilité au travail dans des situations complexes ;
- l'élaboration d'un catalogue de formation dédié.

Parallèlement, le service RH renforce **la visibilité** de la fondation et **son attractivité** en participant à différents événements, tels que :

- le Speed Recruiting de l'apprentissage au Collège des Trois-Sapins ;
- le Forum de l'Emploi organisé par l'ORP d'Échallens et l'Association régionale du Gros-de-Vaud.

Ces actions contribuent également à la **promotion des métiers** auprès des jeunes. La **Journée Oser les Métiers (JOM)** qui rencontre un **franc succès**, permet aux élèves de découvrir les professions de la fondation à travers des activités pratiques et ludiques. En dynamique inclusive et durable.

Bénévolat

Un concept d'accueil de bénévoles a été mis en place afin de soutenir les activités auprès des résident.e.s.

La fondation tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont engagées et participent, selon leurs disponibilités et compétences, à des activités ou travaux au sein de l'institution.

Chaque contribution compte et l'engagement de nos bénévoles est apprécié à sa juste valeur.



Atelier chocolat lors de la journée Journée Oser les métiers (JOM)

Axes de développement

Valorisation et fidélisation des talents

Pouvoir s'appuyer sur des **collaborateur·trice·s engagé·e·s et motivé·e·s** constitue un **atout majeur**.

Pour y parvenir, il est essentiel de **reconnaître** et de **valoriser l'implication** ainsi que les **connaissances spécifiques** de chacune et chacun.

Mettre en place une **vision claire et opérationnelle**, favorisant :

- la mobilité interne ;
- le développement des compétences ;
- les perspectives d'évolution professionnelle ;

est une étape indispensable pour **répondre aux attentes du personnel** et **assurer la fidélisation des talents**.

Renforcer les synergies interservices

La volonté de **renforcer les synergies interservices et interdisciplinaires** est permanente.

Les échanges sont encouragés et appréciés, mais le quotidien ne permet pas toujours d'y consacrer le temps nécessaire.

Pour soutenir concrètement cette démarche, un **projet de journées d'immersion professionnelle** dans le quotidien d'un autre service est actuellement en cours d'élaboration.

Accompagnement dans les projets et transitions

Les **importants projets de construction** à venir sont à la fois **stimulants** et source d'**incertitudes** pour les équipes.

Le service RH veille à accompagner les équipes lors de ces phases sensibles de transition.

Prévention et signalement interne

En complément des **processus existants**, un **service de prévention et de signalement interne** est en cours de mise en œuvre.

Il permettra d'**identifier les situations de crise** et de détecter les **difficultés rencontrées dans le cadre de l'accompagnement**, renforçant ainsi la **sécurité et la qualité des interventions**.

Valeurs

Des valeurs partagées et vivantes

Les valeurs fondamentales de la fondation – **Respect, Solidarité, Équité** – imprègnent toutes les **actions du quotidien**. Elles sont présentes dès les **processus de recrutement** et orientent les décisions à tous les niveaux : **managérial, opérationnel** et **éducatif**.

Ces valeurs sont régulièrement discutées lors des **entretiens individuels** afin d'en **préserver toute la portée**.

Formations

Catalogue de formations internes

Le **catalogue de formations internes** est régulièrement adapté aux **besoins identifiés** par les équipes et les cadres.

Pour répondre au mieux à la **réalité du quotidien**, plusieurs formations, telles que :

- médication ;
- système informatisé de suivi des résident·e·s ;
- cybersécurité ;

sont revisitées afin que leur contenu soit spécifiquement aligné sur les processus internes de travail.

Le soutien aux formations certifiantes individuelles demeure un outil clé de motivation, de développement et de fidélisation du personnel.

Engagement des collaborateurs dans la formation

Un grand nombre de collaborateur·trice·s, sensibles à l'accompagnement de leurs **collègues, stagiaires** et **apprenti·e·s**, endossent des rôles de :

- praticien formateur (HES) ;
- formateur à la pratique professionnelle (ES) ;
- formateur en entreprise (CFC).

Ils s'investissent pleinement pour accompagner et soutenir les apprenti·e·s tout au long de leur parcours de formation, renforçant ainsi la culture de transmission et d'excellence professionnelle.

Réussite aux examens en 2025

- 4 personnes ont achevé leur formation courant 2025 et obtenu leur diplôme niveau ES, HES ou MSP ;
- 4 apprenti·e·s ASE ont terminé leur apprentissage et obtenu leur CFC en 2025.



Chiffres clés

6

personnes en formation
en écoles sociales

4

personnes en formation
de MSP

3

pré-apprentie-s ASE

9

apprenti-e-s ASE

1

apprentie cuisinière

118.4

dotation allouée en
équivalent plein temps
(EPT)

Rapport financier

Le bilan

		2025	2024
ACTIF		CHF	CHF
Actif circulant		5'104'388.53	5'451'337.34
Trésorerie	1	276'464.33	330'053.25
Débiteurs	2	1'122'766.19	2'103'291.36
Autres créances à court terme	3	22'903.39	17'438.47
Stocks	4	384'300.00	356'300.00
Actif de régularisation décompte final DGCS (2025)	5	1'687'498.46	0.00
Actif de régularisation décompte final DGCS (2024)	5	1'380'727.37	1'380'727.37
Actif de régularisation décompte final DGCS (2023)	5	0.00	839'731.59
Actifs de régularisation autres	6	229'728.79	423'795.30
Actif immobilisé		3'751'432.79	3'494'396.83
Immobilisations financières	7	8'417.85	8'417.85
Immobilisations corporelles	8	3'743'014.94	3'485'978.98
Total de l'actif		8'855'821.32	8'945'734.17
PASSIF			
Capitaux étrangers à court terme		2'577'820.87	1'865'655.27
Dettes résultant d'achats et de prestations		1'485'975.38	893'431.77
Dettes à court terme portant intérêts ¹		270'000.00	270'000.00
Comptes-courants résidents		148'826.73	155'061.61
Autres dettes à court terme	9	144'359.34	138'499.21
Passifs de régularisation	10	528'659.42	408'662.68
Capitaux étrangers à long terme		4'194'461.28	5'031'702.84
Dettes à long terme portant intérêts	11	4'194'461.28	5'031'702.84
Capitaux étrangers		6'772'282.15	6'897'358.11
Fonds propres		2'083'539.17	2'048'376.06
Capital	12	1'190'019.66	1'190'019.66
Résultat hors exploitation		-14'526.78	0.00
Fonds et réserves	13	908'046.29	858'356.40
Total du passif		8'855'821.32	8'945'734.17

¹ Part amortie sur l'exercice suivant, soit l'amortissement et cas échéant le remboursement de la dette.

Le compte d'exploitation

	Notes	2025	2024
		CHF	CHF
Produits d'exploitation		18'349'902.60	18'335'470.49
Contributions des résidents et API		5'139'671.85	5'298'962.05
Contributions du canton de Vaud et autres cantons		11'187'345.41	11'129'456.32
Décompte final de la DGCS	5	1'687'498.87	1'380'727.37
Produits des ateliers Artisanautx	14	40'171.99	39'478.47
Autres produits de l'exploitation	15	31'139.21	32'500.87
Marge brute des ateliers Hôteliars et Verts	16	197'169.62	191'930.16
Dons, legs	13	38'742.06	20'964.90
./. Affectation nette aux fonds pour dons	13	-38'533.06	-19'459.80
Produits exceptionnels	17	0.00	6'693.85
Subventions et autres contributions	18	66'696.65	254'216.30
Charges directes d'exploitation		-18'349'902.60	-18'335'470.49
Salaires (y compris renforts à l'encadrement)	19	-11'132'580.66	-10'361'552.09
Charges sociales	19	-2'405'546.01	-2'224'741.02
Autres frais du personnel	19	-271'573.99	-438'806.96
Honoraires pour prestations de tiers	19	-2'366'268.27	-2'991'546.80
Besoins médicaux		-15'844.03	-17'233.91
Alimentation		-434'165.77	-435'693.53
Entretien ménage		-63'508.76	-64'122.49
Entretien/rép. machines, mob., véhicules et immeubles	20	-385'852.26	-419'607.33
Charges d'invest. - loyers, leasings et petites acquisitions	21	-184'401.85	-187'655.45
Charges d'invest. - intérêts s/ATF, hypothèques et autres	22	-89'156.32	-88'584.74
Charges d'invest. - amortissements	23	-370'051.28	-411'512.73
Eau, énergie		-309'532.60	-350'673.85
Ecole, formation et loisirs		-62'743.44	-63'149.33
Frais de bureau et d'administration		-77'445.85	-83'949.37
Outillage et matériel pour les ateliers	14	-32'624.34	-36'193.63
Autres charges d'exploitation (assurances, taxes, cotisations, divers)		-148'607.17	-160'447.26
Résultat d'exploitation ¹		0.00	0.00

¹ Le résultat d'exploitation est à zéro du fait de la prise en compte dans les produits d'exploitation du décompte final pro-forma à recevoir ou à payer en fonction du résultat.

Ce dernier est notamment constitué d'éléments extrabudgétaires, tels que les renforts à l'encadrement, sous déduction de la part du budget d'exploitation non dépensé conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat du 6 juillet 2016. Ce décompte final est remboursé, respectivement payé à la DGCS dans le courant de l'année qui suit l'exercice bouclé.

L'annexe aux comptes annuels 2025

I. Principes comptables appliqués

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations) et des directives de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. La structure des comptes annuels est adaptée aux spécificités des Etablissements Socio-Educatifs (ESE).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles portées au bilan, à l'exception des terrains et des immeubles, sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire. En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font éventuellement l'objet d'une correction de valeur.

Les terrains ne sont pas amortis, et les immeubles sont amortis sur la base des amortissements financiers des prêts hypothécaires cas échéant, ou selon les modalités fixées dans la décision émise par la DGCS sur la base des directives et recommandations sur les infrastructures des établissements socio-éducatifs pour adultes (DIESE). Les subventions obtenues sont portées en diminution de la valeur des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

Les ventes sont comptabilisées dès lors que les avantages et les risques ont été transférés aux clients et que la prestation a été fournie. C'est normalement le cas lors de la livraison des produits.

Les subventions cantonales sont enregistrées lorsqu'elles sont encaissées ou lorsqu'elles sont facturées en cas de facturation par la Fondation. Les paiements de l'année sont déterminés sur une base budgétaire, et le résultat final des activités peuvent entraîner des compléments ou des remboursements sur les exercices suivants. Ces montants sont estimés en fin d'année et enregistrés dans des comptes de régularisation. Il existe une incertitude sur les soldes définitifs qui ne sont connus que lors de l'établissement du décompte final.

Selon la Directive concernant le financement de l'exploitation des Etablissements socio-éducatifs (DFESE), et en référence à l'arrêté du Conseil d'Etat du 6 juillet 2016 dérogeant pour les années 2016 à 2018 à l'allocation au fonds d'égalisation des résultats concernant un éventuel excédent de produits reconnus, la DGCS couvre le déficit effectif reconnu d'exploitation, les excédents de produits sont restitués. Selon l'arrêté du 06 septembre 2023, la mesure est prolongée jusqu'au 31 décembre 2027 et concerne le traitement des excédents des exercices comptables 2023 à 2027.

Exonération fiscale

La Fondation est exonérée fiscalement sur l'impôt fédéral direct et sur les impôts directs cantonaux pour buts d'utilité publique, selon attestation du 12 décembre 2016.

II. Organisation de la fondation

Adresse de correspondance

Fondation St-Barthélemy
Le Château
1040 Saint-Barthélemy

Statuts - Règlements - Registre du Commerce

En vertu des statuts entrés en vigueur le 1er janvier 2023, la fondation a pour but l'accueil et l'accompagnement des personnes adultes qui présentent notamment une déficience intellectuelle, psychique ou des troubles du spectre de l'autisme.

Elle favorise leur autonomie et soutient leur développement personnel en recherchant, autant que faire se peut, leur autodétermination et leur association aux décisions qui les concernent. Dans une perspective inclusive, elle contribue à leur pleine place dans la société par leur participation sociale, économique, culturelle et citoyenne.

Organes - Personnes habilitées à signer au 31 décembre :

a) Conseil de fondation

Conformément à l'article 7 des statuts, le Conseil de Fondation est composé de 5 membres au moins.

Fonction	Nom Prénom, lieu d'origine, lieu de domicile	Mode de signature
Président	Equey Christophe, de Genève, à Jorat-Menthue	Coll. à 2
Vice-Présidente	Bottlang-Pittet Jaqueline, de Saint-Gall, à Villars-le-Terroir	Coll. à 2
Trésorier	Rinderknecht Christian, de Hedingen, à Morges	Coll. à 2
Secrétaire	Michaud Christine, de Zunzgen, à Jorat-Menthue	Coll. à 2
Membre	Crisinel Christian, de Montanaire, à Montanaire	
Membre	Sonderegger Olivier, de Altstätten, à Jorat-Menthue	
Membre	Veyre Aline, de Chavannes-sur-Moudon, à Lausanne	

L'indemnisation et le remboursement des frais des membres du Conseil de Fondation se fait conformément au règlement entré en vigueur au 1er février 2024 et approuvé par l'administration cantonale des impôts. Un rapport de rémunération est établi par la Fondation.

b) Autres personnes habilitées à signer (*mais pas entre elles)

Fonction	Nom Prénom, lieu d'origine, lieu de domicile	Mode de signature
Directeur	Volet David, d'Oron, à Oron	Coll. à 2
Directeur adjoint Hébergement et Ateliers	Pilet Olivier, de Rossinière, à Prilly *	Coll. à 2
Directrice adjointe RH	Pittet Annick, de St-Prex, à Assens *	Coll. à 2
Directeur adjoint Finance et Administration	Vallat Jérémy, de Bure, à Froideville *	Coll. à 2

c) Organe de révision

Fidinter SA

Adresse : Rue des Fontenailles 16 - Case postale - 1001 Lausanne
Téléphone : 021/614 61 61
Réviseur responsable : Gothuey Ludovic - ludovic.gothuey@fidinter.ch

III. Gestion et placement de la fortune

La gestion et le placement de la fortune sont conformes au but de la fondation étant donné que les immeubles sont occupés pour l'exploitation de la Fondation. Les dépassements des limites de placement de la fortune de l'OPP 2 ne mettent pas en péril la réalisation du but de la fondation.

2025	2024
CHF	CHF

IV. Informations sur les postes des états financiers

Introduction

Les commentaires ci-après font référence aux points mentionnés au bilan et aux comptes d'exploitation. Par ailleurs, les comptes et les annexes présentés étant déjà passablement détaillés et comportant de nombreuses informations chiffrées, ne sont faits ci-après que des commentaires succincts relatifs aux points qui semblent les plus importants.

1. Trésorerie	276'464.33	330'053.25
Caisses	26'245.02	21'542.03
PostFinance	91'310.98	119'790.26
Banques	158'908.33	188'720.96

La trésorerie comprend le montant de garantie exigé par la directive de la DGCS du 1er mars 2016 quant à la couverture des comptes-courant des résidents (voir ci-dessous). Le montant de liquidité en banque dépend directement du montant engagé par l'ATF (Avance à Terme Fixe) et du solde du décompte final à recevoir ou à payer. Au 31 décembre, ces éléments représentent un montant de plus de CHF 800'000.- à ajouter au disponible.

Total à couvrir selon directive de la DGCS	148'826.73	155'061.61
Comptes-courant résidents passifs	148'826.73	155'061.61
Total à couvrir selon décision du Conseil de Fondation en 2016	526'094.83	487'561.77
Fonds pour dons libres et affectés	526'094.83	487'561.77

2. Débiteurs	1'122'766.19	2'103'291.36
Débiteur DGCS	491'209.45	1'559'840.90
Autres débiteurs	808'255.98	722'439.28
Correction de valeur sur les débiteurs	-176'699.24	-178'988.82

3. Autres créances à court terme	22'903.39	17'438.47
C/c résidents débiteurs	6'646.13	3'242.94
Créances envers les collaborateurs	16'257.26	14'195.53
C/c charges sociales	0.00	0.00

4. Stocks	384'300.00	356'300.00
------------------	-------------------	-------------------

L'augmentation de 7.9% n'appelle pas de commentaire particulier.

5. Actif de régularisation décompte final DGCS	3'068'225.83	2'220'458.96
Excédent de charges 2023	0.00	839'731.59
Excédent de charges 2024	1'380'727.37	1'380'727.37
Excédent de charges 2025	1'687'498.46	0.00

Compte tenu des instructions de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), ce montant est validé lors de l'établissement du décompte final dans le courant de l'année suivante. Ce montant provient notamment des renforts à l'encadrement supplémentaires extra-budgétaires dont les incidences sont reconnues par la DGCS lors du décompte final.

Le décompte final 2024 n'a pas encore été traité par la DGCS et reste donc ouvert dans nos comptes au 31.12.2025.

	2025	2024
	CHF	CHF
6. Actifs de régularisation autres	229'728.79	423'795.30
Charges payées d'avance et décomptes à recevoir	49'299.39	121'922.50
Subvention sur les investissements ateliers à recevoir	20'444.90	47'688.45
Projet rénovation, avances de frais	0.00	86'538.85
DGCS, Subvention pour provision vacances et heure supplémentaires	159'984.50	167'645.50
7. Immobilisations financières	8'417.85	8'417.85
Créances envers les collaborateurs > 1 an	0.00	0.00
Garantie de loyer - Marjovet 5a bis	8'417.85	8'417.85
8 . Immobilisations corporelles	3'743'014.94	3'485'978.98
Mobilier	464'311.53	484'484.88
Machines	386'501.17	375'557.90
Informatique	165'066.14	131'600.60
Véhicules	51'966.00	79'922.00
Terrains	132'800.00	132'800.00
Immeubles	2'381'622.00	2'281'613.60
Immeubles - Rénovation en cours	160'748.10	0.00
<i>Les immobilisations corporelles n'appellent pas de commentaire particulier.</i>		
9. Autres dettes à court terme	144'359.34	138'499.21
Dépôts de garantie (clefs et divers)	12'315.00	11'390.00
Dépôts de garantie (résidents étrangers et divers)	108'200.00	108'100.00
Autres dettes	23'844.34	19'009.21
<i>Les résidents non garantis par un Canton ont tous déposé une garantie financière.</i>		
10. Passifs de régularisation	528'659.42	408'662.68
Provision pour vacances et heures supplémentaires	159'984.50	167'645.50
Autres passifs de régularisation	368'674.92	241'017.18
<i>* Selon la directive comptable modifiée en 2024, l'engagement en lien avec les vacances et heures supplémentaires fait désormais l'objet d'une provision à la date du bilan. Cette provision n'influence pas les fonds propres et le résultat de l'exercice, étant donné qu'une subvention pour provision vacances et heures supplémentaires doit être enregistrée à l'actif pour le même montant.</i>		
11. Dettes à long terme portant intérêts	4'194'461.28	5'031'702.84
Emprunt garanti par l'Etat de Vaud (PostFinance site Ferme)	675'315.00	693'315.00
Avance à terme fixe (BCV)	2'300'000.00	2'883'000.00
Prêt hypothécaire BCV pour les divers projets accordés par la DGCS	622'250.43	725'387.84
Prêt BCV	866'895.85	1'000'000.00
./. Part court terme des dettes à long terme	-270'000.00	-270'000.00
<i>(le retraitement à court terme est composé de la part amortie sur l'exercice suivant, soit l'amortissement et cas échéant le remboursement de la dette)</i>		
12. Capital	1'190'019.66	1'190'019.66
Solde au 1er janvier	1'190'019.66	1'190'019.66
Résultat de l'exercice précédent (différentiel s/ décompte final DGCS)	0.00	0.00

2025

2024

CHF

CHF

13. Fonds et réserves	Etat au 01.01.2024	Attributions	Utilisations	Etat au 31.12.2024
Fonds de dons libres	418'939.37	7'980.00	-600.00	426'319.37
Fonds de dons affectés	49'162.60	13'084.90	-1'005.10	61'242.40
Fonds de réserve pour transformation du Château	187'928.00	0.00	0.00	187'928.00
Fonds de réserve pour projet de rénovation	0.00	61'011.18	0.00	61'011.18
Fonds de réserve pour la prévoyance en faveur du personnel	100'000.00	0.00	0.00	100'000.00
Fonds pour amortissements Machines Ateliers (non subv.)	0.00	21'855.45	0.00	21'855.45
Fonds d'égalisation des résultats	0.00	0.00	0.00	0.00
Total	756'029.97	103'931.53	-1'605.10	858'356.40

	Etat au 01.01.2025	Attributions	Utilisations	Etat au 31.12.2025
Fonds de dons libres	426'319.37	29'868.10	0.00	456'187.47
Fonds de dons affectés	61'242.40	8'873.96	-209.00	69'907.36
Fonds de réserve pour transformation du Château	187'928.00	12'072.00	0.00	200'000.00
Fonds de réserve pour projet de rénovation	61'011.18	2'289.58	-12'072.00	51'228.76
Fonds de réserve pour la prévoyance en faveur du personnel	100'000.00	0.00	0.00	100'000.00
Fonds pour amortissements Machines Ateliers (non subv.)	21'855.45	11'655.75	-2'788.50	30'722.70
Fonds d'égalisation des résultats	0.00	0.00	0.00	0.00
Total	858'356.40	64'759.39	-15'069.50	908'046.29

14. Marge brute des ateliers Artisanaux

Ventes	40'171.99	39'478.47
./. Achats outillage et matériel pour les ateliers	-32'624.34	-36'193.63
Marge brute économique	7'547.65	3'284.84

15. Autres produits de l'exploitation

	31'139.21	32'500.87
Logement du personnel	1'995.75	2'500.00
Location de salles	0.00	0.00
Repas du personnel	24'928.15	24'187.34
Recettes de la cafétéria et repas à des tiers	2'561.64	2'779.23
Autres revenus	1'653.67	3'034.30

16. Marge brute des ateliers Verts et Hôtelières

Chiffre d'affaires	792'672.96	755'438.90
./. Attribution au Fonds pour amortissements Machines Ateliers (non subv.)	-11'655.75	-21'855.45
./. PRAMV (prix de revient des marchandises vendues)	-583'847.59	-541'653.29
Marge brute comptable	197'169.62	191'930.16
Marge en %	24.9%	25.4%

Le chiffre d'affaires est en hausse de 4.9 % et la marge en augmentation.

17. Produits exceptionnels	0.00	6'693.85
Redistribution de la taxe CO2	0.00	6'693.85
Dissolution correction de valeurs sur les débiteurs	2'289.58	61'011.18
./. Attribution au Fonds de réserve pour projet de rénovation	-2'289.58	-61'011.18
Vente de matériel et divers	0.00	0.00

	2025	2024
	CHF	CHF
18. Subventions et autres contributions	66'696.65	254'216.30
Participation aux investissements des ateliers par la DGCS	21'144.90	47'688.45
Autres contributions et autres subventions (HES-SO, ASE, Rahmo)	45'551.75	206'527.85
19. Charges de personnel (groupe 3)	16'175'968.93	16'016'646.87
Salaires (y compris renforts à l'encadrement)	11'132'580.66	10'361'552.09
Charges sociales	2'405'546.01	2'224'741.02
Autres frais du personnel	83'894.74	254'329.65
Formation	187'679.25	184'477.31
Honoraires pour prestations de tiers	306'837.37	295'432.34
Honoraires pour personnel temporaire	2'059'430.90	2'696'114.46
20. Entretien/rép. machines, mobilier, véhicules et immeubles	385'852.26	419'607.33
<i>La baisse de 8 % n'appelle pas de commentaire particulier.</i>		
21. Charges d'invest., loyers, leasings	184'401.85	187'655.45
<i>La baisse de 1.7 % n'appelle pas de commentaire particulier.</i>		
22. Charges d'invest., intérêts s/ATF, hypothèques et autres	89'156.32	88'584.74
<i>La hausse de 0.6 % n'appelle pas de commentaire particulier.</i>		
23. Charges d'investissement, amortissements	370'051.28	411'512.73
Mobilier	82'372.18	105'126.63
Machines	85'046.50	90'657.61
Informatique	37'960.60	45'054.04
Véhicules	27'956.00	33'956.00
Immeubles	136'716.00	136'718.45
<i>Ce point n'appelle pas de commentaire particulier, le volume d'amortissement dépend directement des investissements accordés, notamment des investissements selon les Directives et recommandations sur les Infrastructures des Etablissements Socio-éducatifs pour adultes (DIESE).</i>		

2025	2024
CHF	CHF

V. Informations complémentaires

24. Moyenne annuelle des emplois à plein temps (EPT)

Le nombre moyen annuel d'EPT ne dépasse pas 250 pour les exercices comparés.

25. Montant résiduel des engagements de leasing

Montant résiduel des engagements de leasing	22'860.80	47'166.85
---	-----------	-----------

Les dettes de leasing ne sont pas comptabilisées au passif du bilan.

26. Dettes envers des institutions de prévoyance

Dettes envers des institutions de prévoyance	185'700.20	3'149.85
--	------------	----------

27. Actifs engagés en garantie de dettes de la Fondation

Actifs engagés en garantie de dettes de la Fondation		
Immeubles	2'381'622.00	2'281'613.60
Cédulas hypothécaires envers la BCV	14'000'000.00	14'000'000.00
Cession des subventions à recevoir de la DGCS	4'100'000.00	4'100'000.00

2025

2024

CHF

CHF

28. Engagements conditionnels

Engagement de restitution de subventions immeubles

En cas de changement d'affectation ou de vente d'un immeuble ayant fait l'objet de subventions à un organisme dont le caractère d'utilité publique ne serait plus reconnu, une part des subventions reçues devrait être restituée. (art. 30 et 31 LSubv.)

Une subvention extraordinaire pour le remboursement des hypothèques sur immeubles de CHF 10'130'385.50 a été versée par l'Etat de Vaud le 1er juillet 2015.

Cette part à restituer serait cas échéant notamment liée à la durée d'utilisation du bien conformément à l'affectation prévue lors de l'octroi de la subvention.

29. Evénements importants survenus après la date du bilan

Après la date d'établissement du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes par le conseil de fondation, aucun événement important, qui aurait pu altérer la validité des comptes annuels ou qui aurait dû être publié sous ce point ne s'est produit.

30. Valeur assurance incendie des immobilisations

	indice 140	indice 140
Total de la valeur incendie des immeubles	31'133'990.00	31'133'990.00
Site Le Château incluant la Ferme, Saint-Barthélemy	31'133'990.00	31'133'990.00
Assurance mobilier & professionnelle/industrielle	5'638'100.00	5'638'100.00

31. Estimation fiscale immeubles

Total de l'estimation fiscale des immeubles	18'839'900.00	18'839'900.00
Site Le Château incluant la Ferme, Saint-Barthélemy	18'836'600.00	18'836'600.00
Divers, Oulens-sous-Echallens	500.00	500.00
Divers, Goumoëns	2'800.00	2'800.00

Rapport de l'organe de révision

fidinter

Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de la
Fondation St-Barthélemy, Saint-Barthélemy

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation St-Barthélemy (la fondation), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte d'exploitation et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Mandats de révision

Fidinter SA • Rue des Fontenailles 16 • C.P. 641 • 1001 Lausanne
tél +41 21 614 61 61 • fax +41 21 614 61 60 • lausanne@fidinter.ch • www.fidinter.ch



Entreprise certifiée EXPERTsuisse



Membre indépendant

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Nous communiquons au conseil de fondation, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

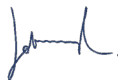
Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 31 mars 2026

Fidinter SA



Signature électronique qualifiée - Droit suisse
Signé sur Skribble.com

Ludovic Gothuey
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Signature électronique qualifiée - Droit suisse
Signé sur Skribble.com

er Christine Blaser
Bachelor of Science HEC-BSc

Conseil des résidents

Le Conseil des résidents est un partenaire à part entière de la fondation. Composé de sept membres élus pour une durée de trois ans, il représente les quatre pôles de la fondation (Mixte, Seniors, Horizon et Autonomie).



Marie VOLTZ

Présidente du Conseil
des résidents

Renouvellement du Conseil des résidents

L'année 2025 a revêtu une importance particulière pour le Conseil des résidents, avec **l'organisation d'une campagne électorale suivie du renouvellement des mandats.**

Ce temps fort démocratique a permis aux résident.e.s de :

- s'exprimer ;
- proposer des candidatures ;
- renforcer leur investissement au sein de la fondation.

Ce renouvellement a insufflé une nouvelle dynamique, tout en assurant la continuité des actions engagées.

Mot de la présidente

Je m'appelle **Marie Voltz**, j'ai 27 ans et je vis au foyer Citizen. Je fais partie de la fondation depuis septembre 2016 et je célèbre mes 10 ans au sein de l'institution cette année.

J'ai souhaité rejoindre le **Conseil des résidents** afin de m'investir dans un projet nouveau et de faire vivre la fondation. Cette élection m'a permis non seulement d'intégrer le conseil, mais également de devenir **présidente**.

La **campagne électorale** était intense et l'attente longue, mais le **verdict** a été un **moment de joie**, célébré avec mon groupe.

En tant que présidente, je :

- anime les rencontres mensuelles et les plénières ;
- prépare les discours pour les événements de la fondation (jubilaires, fête des 80 ans) ;
- rencontre tous les résident·e·s pour recueillir leurs témoignages ;
- assure le lien entre les résident·e·s et le Conseil des résidents afin de les orienter du mieux possible ;
- communique avec la direction lorsque c'est nécessaire.

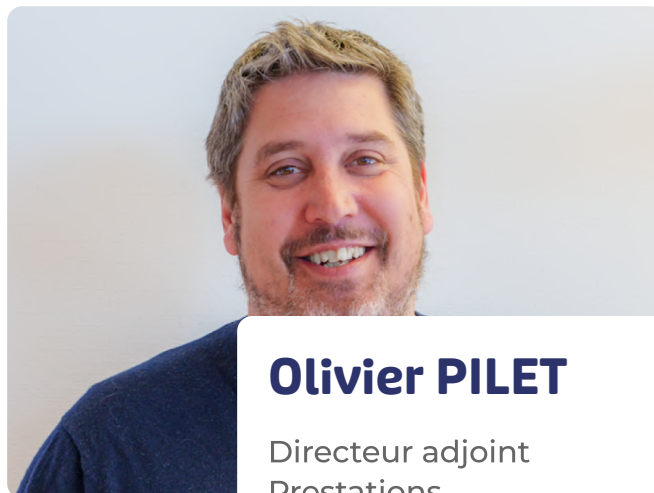
L'**investissement** au sein du Conseil des résidents demande beaucoup de travail autour de la prise de décision, de la communication collective et de la volonté de représenter au mieux la fondation.

Je suis également **membre de la commission des fêtes**, ce qui me permet d'apporter mon point de vue sur l'organisation des événements. D'autres membres participent à la commission des utilisateurs pour le projet Phoenix. Ces intégrations nous permettent de nous sentir pleinement impliqués dans la prise de décision au sein de la fondation.

Je suis **fière** de représenter le Conseil des résidents et **de porter la voix** de la Fondation St-Barthélemy.

Prestations / Hébergement

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des précédentes. Elle a été marquée par de nombreux projets, tant en interne qu'à l'externe. Elle se distingue également par le **renforcement des collaborations** avec d'autres établissements socio-éducatifs, notamment autour de la formation.



Olivier PILET

Directeur adjoint
Prestations

Une année de projets et de collaborations

Catalogue de formations interinstitutionnelles (résident.e.s et travailleur.se.s)

La mise en place d'un **catalogue de formations interinstitutionnelles** a été l'un des projets importants de l'année. Ce projet est né d'une volonté commune de **mutualiser les ressources** et de **partager des formations** déjà existantes ou développées spécifiquement dans cette optique.

La collaboration entre trois établissements socio-éducatifs : Eben-Hézer, la Cité du Genévrier et la Fondation St-Barthélemy, a permis de proposer **35 formations**. Parmi celles-ci, **17 ont été suivies par 71 participant.e.s** de la fondation, en plus des participant.e.s issu.e.s des deux autres institutions.

Les formations couvrent différentes thématiques en lien avec les besoins des **résident.e.s** et des **travailleur.euse.s**, telles que :

- gestion des émotions ;
- utilisation d'applications ;
- développement des relations sociales.

Au vu de l'intérêt et de la participation, cette collaboration sera reconduite en 2026.

Formation du personnel de nuit

En 2025, un projet de **formation spécifique au personnel de nuit** a également abouti. Il répond à un **besoin identifié depuis plusieurs années**, lié à l'absence de formations adaptées à cette fonction.

Les formations existantes, comme celles de la Croix-Rouge, abordent les bases de l'accompagnement mais ne prennent pas suffisamment en compte **les spécificités du travail de nuit**, notamment le contexte de travail et les particularités des personnes accompagnées.

En partenariat avec deux autres établissements socio-éducatifs et l'ARPIH, une **formation spécifique** a été développée et mise en place sur les thématiques suivantes :

- des spécificités des publics accueillis ;
- de la posture professionnelle attendue ;
- des enjeux propres à l'accompagnement de nuit.

Implémentation du Processus de Production du Handicap (PPH)

L'année 2025 a été marquée par la mise en place du PPH et des outils associés, adaptés à la réalité de la fondation. Après une première année d'utilisation, plusieurs constats ont été faits.

Cette approche permet de mieux s'aligner sur la **Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)** et avec la mission de la fondation. Elle donne également davantage de sens au travail des équipes éducatives, notamment pour l'élaboration des projets d'accompagnement personnalisés (PAP).

Même si ce nouveau cadre demande du temps, il permet d'approfondir l'analyse des situations et des besoins des personnes accompagnées. Cependant, le PPH reste un outil récent. Les équipes sont en cours d'appropriation, tant au niveau des documents que du langage propre au PPH, qui ne sont pas utilisés de manière systématique. Sa mise en œuvre nécessite un **investissement important**.

Pour la suite, l'objectif est de :

- poursuivre l'adaptation de l'outil en fonction des besoins du terrain ;
- consolider le système d'évaluation annuelle des PAP et des projets ;
- renforcer la formation continue.

Dès 2026, des **formations plus ciblées** seront proposées pour soutenir les équipes dans l'utilisation de ce modèle.

Quelques chiffres

Évolution du profil des résident.e.s

Depuis quelques années, nous constatons une **augmentation du nombre de résidentes**. Il y a dix ans, les femmes ne représentaient qu'un quart des bénéficiaires. Aujourd'hui, elles constituent environ un tiers des résidents.

Cette évolution reflète les **tendances épidémiologiques internationales**, selon lesquelles les femmes constituent environ 30 à 35 % des personnes présentant une déficience intellectuelle.

Évolution de l'âge des résident.e.s

Concernant l'**âge des résident.e.s**, on observe une **diminution de l'âge médian**, qui s'établit à **49,09 ans en 2025**, contre **51,80 ans en 2021**.

Par ailleurs, la proportion des personnes âgées de 60 à 97 ans est en baisse sur ces cinq dernières années, au profit de l'admission de résident.e.s plus jeunes.

Profil des admissions

Enfin, concernant les **demandes d'admission**, nous constatons que les profils des candidat.e.s correspondent majoritairement aux secteurs accueillant des situations complexes ou mixtes (déficience intellectuelle associée à des troubles psychiques).

Cette tendance se reflète également dans les **admissions enregistrées en 2025**.



Le labyrinthe réalisé par les ateliers Verts et ouvert au public en été !

Prestations / Activités de jour

Le secteur « Activités de jour » est constitué de 5 ateliers à vocation socialisante et de 1 centre de jour réparti en 4 espaces qui ont la même mission globale, soit offrir aux résidents la possibilité de développer et de réaliser un potentiel de compétences dans un contexte socio-professionnel par des activités valorisantes et reconnues par la société.

Ces dernières années, les attentes ont changé : les rythmes de vie se diversifient, les envies aussi. Pour y répondre, les activités de jour se sont transformées en profondeur, privilégiant davantage de souplesse et une meilleure individualisation des parcours.



Création par l'espace ART "Atelier poterie"

Les activités de jour s'adaptent aux parcours et aux envies des résident·e·s.

Prestations / Ateliers

Un lieu de découverte, de partage et de saveurs

Au cœur de la fondation, nous vous invitons à découvrir un cadre vivant et chaleureux où nature, gastronomie et engagement humain se rencontrent.

En nous visitant, vous soutenez un projet social et inclusif. Chaque produit acheté et chaque repas dégusté contribuent à offrir des opportunités professionnelles enrichissantes aux personnes que nous accompagnons.

Bienvenue dans un lieu qui a du sens.



Parc animalier

Le parc animalier est un lieu de promenade idéal pour les petits et grands, que ce soit en famille ou lors d'une course d'école.

Une diversité...

Hormis les traditionnels animaux de la ferme, on peut également y découvrir des **émeus**, des **wallabies**, des **perroquets** et autres. Au total, ce sont près de **300** animaux qui sont à découvrir.

Le soin et l'entretien apportés aux animaux remplissent les exigences des standards élevés de l'ordonnance bio de **Bio Suisse** et **Bio Weide-Beef**.



Et pour les plus curieux

Le parc dispose d'un sentier didactique permettant de découvrir la biodiversité locale. Il s'agit d'un chemin longeant les champs et les enclos au long duquel vous pourrez observer la faune et la flore de notre région.



... à découvrir seul ou accompagné

Il est possible de réserver une visite guidée du parc, qui sera effectuée par un travailleur du site de la Ferme.

Restauration



Un atelier gourmand et responsable au service de tous

Notre restaurant **Le St-Bar**, un lieu où la passion culinaire et l'engagement social se rencontrent. Cet atelier unique regroupe une **cuisine inventive**, un **service attentionné** et une **boulangerie artisanale**, créant un espace convivial pour découvrir des saveurs authentiques.

Notre cuisine

Des plats préparés avec soin et créativité, mettant en valeur des produits locaux et de saison, pour une expérience culinaire qui ravit tous les palais.

Notre service

Une équipe engagée et chaleureuse qui fait de chaque repas un moment unique, que vous soyez ici pour un café, un déjeuner ou un événement spécial.

Découvrez des saveurs, partagez des moments, et participez à une démarche durable et humaine.



Boulangerie

La qualité Bio

Nos pains et pâtisseries sont fabriqués sur place avec des ingrédients de qualité et portent fièrement le label **Bio Bourgeon Suisse**, garantissant un respect des normes biologiques et une saveur naturelle incomparable.

en circuit extra court

De plus, les farines utilisées sont issues de nos cultures céréalières livrées au Moulin d'Echallens, ce qui assure un **circuit ultra court** !

sublimé par un savoir-faire local

Une équipe de maîtres et maîtresses socioprofessionnel-le-s accompagne les travailleurs et travailleuses pour la fabrication et le conditionnement de ces différents produits.

Quelques préparation de la boulangerie

Bois de chauffage



Pour particuliers et entreprises

Parmi ses prestations, l'exploitation agricole fournit un service de livraison de bois de chauffage destiné à toutes et tous.

Un service sur mesure

Celui-ci est disponible en différentes tailles et qualités. Il est également possible de venir récupérer le bois sur place.

En 2025, ce sont près de **700 stères** de bois qui ont été découpés, livrés et rangés par les résident·e·s de l'atelier.

Production artisanale

Le Jardin

Les activités de l'atelier Jardin sont étroitement liées au rythme de la nature et aux conditions météorologiques.

Elles sont variées, allant de la **production** au **conditionnement**, puis à la **vente** des produits finis. Ainsi, au fil des saisons, les bénéficiaires et accompagnant·e·s cultivent et entretiennent un jardin potager bio où l'on trouve des fruits, des légumes, des plantes aromatiques ainsi que des fleurs.

Ces récoltes sont conditionnées ou servent de base à des préparations culinaires originales (tomates séchées, confitures, sirops, sels aux herbes, huiles parfumées, etc.) qui sont **labellisés Bio**.

Cet atelier produit également des articles de vannerie en confectionnant différents paniers.



Le Tissage

Chaque résident·e de cet atelier dispose d'un poste de travail avec un métier à tisser afin de réaliser des tissus selon ses compétences.

Tous les produits sont tissés à partir de matériaux tels que le coton, le lin, la soie, le papier et la laine. La couture, le tricot, et la broderie font aussi partie des activités proposées.

Les produits réalisés comme des linges, foulards, coussins, etc. sont vendus à la boutique **St-Bart'isanal** et lors des marchés saisonniers.



Des manifestations placées sous le signe de la rencontre

Tout au long de l'année, les événements organisés par la fondation ont rassemblé un large public.

Nos deux **traditionnels grands marchés annuels sur le site de la Ferme** ont chacun attiré plus de 400 visiteurs.

D'autres rendez-vous, comme la brisolée, la fête de Noël ou la chasse, ont également contribué à tisser des liens durables avec la population locale.



Grand Marché sur le site de la Ferme

Animations socio-culturelles

Favoriser les rencontres, créer du lien, partager des expériences fortes : telles sont les ambitions de l'animation socioculturelle au sein de la fondation. À travers des activités variées et des événements ouverts à toutes et tous, les résident.e.s vivent des moments riches de sens, inclusifs et ancrés dans la vie locale.

Donner à chacun.e l'espace de s'exprimer, de grandir et de prendre sa place dans la société.

La participation des résident.e.s aux activités socioculturelles leur offre l'opportunité de s'exprimer, de développer leurs capacités et de renforcer leur confiance en eux/elles. Les moments vécus à l'extérieur durant l'année 2025, comme la Voile autour du Léman ou encore les sorties Karting à Payerne, contribuent à tisser les liens authentiques avec la société et à valoriser chacun et chacune dans sa singularité.



Balade en Side-Car avec « Les motards en folie » (Mai 2025)



Balade en Voile avec « Just for Smiles » (Octobre 2025)

Services transverses / Blanchisserie

Au cœur du fonctionnement quotidien, le service de blanchisserie assure avec rigueur et efficacité le traitement du linge des résident·e·s et celui des autres services de la fondation.

Activités et organisation du secteur blanchisserie

Organisation du travail

Le secteur blanchisserie s'appuie sur une équipe polyvalente engagée composée de 4 collaboratrices assurant la continuité et la qualité des prestations tout au long de l'année.

Activité globale et capacité de production

L'infrastructure repose sur un parc de **trois machines**, représentant une capacité totale de **43 kg par cycle**. Cette configuration soutient un rythme de production constant sur l'ensemble de l'année.

L'activité de lavage constitue le cœur de la production, avec un volume de traitement soutenu.

- Moyenne journalière : 18 cycles de lavage
- Capacité moyenne par cycle : 14,3 kg
- Volume annuel estimé : environ 6'570 cycles
- Durée moyenne d'un cycle : 34 minutes (fonctionnement simultané des machines inclus)

Ces indicateurs traduisent une utilisation optimisée des équipements et une bonne maîtrise des flux de production.

L'activité séchage représente une étape clé, caractérisée par une forte intensité d'utilisation.

- Moyenne journalière : 14 cycles
- Fréquence : un cycle lancé toutes les 34 minutes sur une plage de 7 heures
- Volume annuel : 3'080 heures d'utilisation

La proximité entre les volumes de lavage et de séchage met en évidence un **flux de production tendu et fluide**, garantissant une continuité efficace du traitement du linge.

Développement des compétences et inclusion

L'année a également été marquée par l'intégration progressive d'une résidente au sein du service :

- Arrivée à la fondation : 2023
- Début en blanchisserie : 8 octobre 2025
- Taux d'activité initial : 10 % (une demi-journée par semaine)

Perspective et contribution institutionnelle

Au sein de la Fondation St-Barthélemy, la blanchisserie contribue de manière déterminante à la performance organisationnelle, en soutenant l'efficacité et la qualité des processus internes.

Quelques chiffres

2.3

Emploi à plein temps
(EPT)

528

Heures de repassage

308

heures de couture et de
marquage des vêtements

264

heures de calandrage



L'équipe blanchisserie à l'oeuvre.

Services transverses / Comptabilité

Évolution et gestion du service de la comptabilité

Modernisation des outils et des pratiques

En 2025, le service de la comptabilité a poursuivi ses efforts de modernisation avec la mise en place d'un nouveau système financier pour les foyers. Celui-ci permet une meilleure autonomie des équipes ainsi qu'une vision plus claire des budgets alloués. Une nouvelle méthode de facturation a également été intégrée au logiciel comptable, contribuant à une gestion plus fluide et efficiente.

Optimisation et digitalisation

La digitalisation des documents comptables s'est poursuivie, accompagnée d'une simplification des processus internes. Ces évolutions ont permis de renforcer l'efficacité, la traçabilité et la fiabilité des opérations comptables.

Conformité et contrôles

Les comptes sont révisés annuellement par une fiduciaire. En 2025, le service a également fait l'objet de contrôles liés au label bio ainsi qu'aux organismes AVS et SUVA, attestant du respect des exigences réglementaires.

Collaboration et transmission

Le service a collaboré avec des civilistes pour des périodes allant de trois semaines à six mois, contribuant au soutien des activités et à la transmission des compétences.

Chiffres clés

2.5

Emploi plein temps (3 collaborateur·trice·s y compris le directeur adjoint Finances)

1800

Factures générées aux clients

3500

Factures fournisseurs traitées

Services transverses / Cuisine du Château

Le service de cuisine contribue chaque jour au bien-être des résident·e·s en proposant des repas équilibrés, adaptés et préparés avec soin.

Introduction de nouvelles animations culinaires

Le service cuisine du Château a poursuivi ses activités de **préparation des repas** et introduit de nouvelles animations culinaires :

- organisation de la **fête de l'été** sur le thème « champêtre Suisse » ;
- mise en place de **deux menus à thème**, incluant un menu sur le thème du **Maroc** ;
- déploiement de la **quinzaine raclette** en novembre ;
- proposition de **menus pour les fêtes institutionnelles** en collaboration avec la commission des fêtes.



Services transverses / Entretien

Le service entretien assure le nettoyage des espaces de vie des résident·e·s, l'entretien des locaux communs mais aussi participe à la préparation des salles (manifestations, séances externes, ...)

En collaboration avec les autres services transverses, il contribue à maintenir une qualité de vie optimale pour les résident·e·s et à renforcer l'image de la fondation.

Au coeur des prestations

Activité et préparation des salles

Depuis deux ans, une **augmentation du nombre de préparations de salles** est constatée, en lien avec le développement du **catalogue de formations internes** et des **activités organisées** au sein de la fondation.

En 2025, plus de **100 préparations de salles** ont été réalisées pour différents besoins :

- fêtes institutionnelles ;
- Conseil de Fondation ;
- commissions ;
- séances de coordination ;
- formations.

Collaboration interservices

Une **collaboration interservices** entre la blanchisserie et le service entretien a été mise en place dans le cadre du remplacement d'un **congé maladie de longue durée**.

Cette organisation a permis d'assurer la **continuité des activités** tout en proposant aux collaborateur·trice·s des **affectations adaptées à leurs compétences**.

Formation et sensibilisation

L'ensemble de l'équipe Entretien, ainsi que les collaborateur·trice·s sans mission centrale d'accompagnement, ont participé à une **formation coconstruite avec l'Arpih**, dédiée à la **sensibilisation à la déficience intellectuelle**.

Cette formation visait à :

- renforcer la **compréhension des enjeux relationnels** avec les bénéficiaires ;
- développer une **culture commune** au sein de la fondation ;
- favoriser le **partage d'expériences** à travers des analyses de pratique.

Coordination et activités opérationnelles

Le service entretien assure des **contacts réguliers** avec les équipes des lieux de vie, des ateliers et du centre de jour, permettant :

- l'identification des besoins ;
- la clarification des responsabilités ;
- le soutien aux équipes ;

Ses activités comprennent notamment :

- le nettoyage des chambres, avec une attention particulière aux salles de bains ;
- l'entretien des espaces communs ;
- la désinfection des locaux.

Ces tâches nécessitent une **adaptabilité** et une **réactivité constantes**.

Participation institutionnelle et projets

L'équipe participe aux **rencontres du personnel** organisées durant l'année et prend part aux **projets institutionnels**.

Elle est notamment impliquée dans le **projet de rénovation**, avec une contribution aux réflexions sur les **besoins futurs en matière d'entretien** et sur l'**organisation des activités**.

Quelques chiffres

4.8

Emploi plein temps

10200

heures de travail

1200

mètre carré de vitrage

5000

m2 de surfaces nettoyées
régulièrement
représentant 25 terrains
de tennis

Services transverses / Logistique

Au cœur du fonctionnement quotidien, le secteur logistique assure les approvisionnements ainsi que l'entretien du matériel et des infrastructures, afin de garantir des conditions de travail optimales pour les collaborateur·trice·s et une qualité de vie pour les résident·e·s.

Organisation du travail

La répartition de la charge de travail pour ce secteur est la suivante :

- 7 589 heures pour la maintenance préventive des infrastructures, la surveillance des systèmes, les interventions pour des réparations ainsi que la gestion des projets techniques.
 - dont 280 heures dédiées aux interventions de réparation (maintenance curatives)

Gestion du parc automobile

La flotte de la fondation est composée de **17 véhicules** utilisée par tous les services de la fondation.

Le temps consacré pour la gestion et le suivi du parc véhicule est de :

- 639 heures réparties comme suit : 20 % en gestion administrative, 50% en maintenance et réparations et 30% de nettoyage et entretien courant.

Gestion des déchets

La gestion des déchets s'inscrit dans une démarche à la fois opérationnelle et environnementale.

Gestion des déchets

La gestion des déchets s'inscrit dans une démarche à la fois opérationnelle et environnementale.

- Volume traité : 49 tonnes
- Temps consacré : 217 heures
- Productivité : ~225 kg traités par heure

Le dispositif intègre le tri, le transport et l'orientation vers les filières adaptées, contribuant à réduire l'empreinte environnementale de l'institution.

Engagement et dynamique d'équipe

Le recours au service civil a constitué un levier important pour le bon fonctionnement du secteur. En effet, la fondation a eu le privilège d'accueillir 4 civilistes cette année.

Au-delà des 1'167 heures de travail accomplies, leur présence a agi comme un véritable catalyseur social. Cette dynamique a renforcé le climat de confiance au sein de l'équipe, permettant à chacun de valoriser ses compétences dans un cadre favorisant la transparence et la libre expression.

Comptoir d'Echallens

La conceptualisation et la réalisation du magnifique stand de la fondation par un des collaborateurs du service Logistique ont été le fruit d'une collaboration étroite entre la société Inétis et la fondation.



Le stand prend forme !



Patrice Henchoz à l'ouvrage !

Projet

Une transformation tournée vers l'avenir

La fondation a lancé *Phoenix*, un ambitieux projet de rénovation visant à améliorer durablement le cadre de vie et l'accompagnement des personnes accueillies. Ce plan, pensé pour les 25 prochaines années, permettra d'adapter les infrastructures aux besoins actuels et futurs des résident·e·s.



Un projet qui impactera l'ensemble des bâtiments

Rénovation des bâtiments

Avancement des études : un projet en bonne voie

En 2024, les études ont continué de progresser en étroite collaboration avec l'architecte conseil et les représentants de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Ce travail collaboratif nous permet d'avancer sereinement vers les prochaines étapes. Les démarches se poursuivent dans un élan positif, avec pour **objectif de débiter les travaux en 2026**.

Soutenir la fondation

Des dons peuvent être effectués et seront affectés à divers projets (par exemple : aménagement d'un point de vente pour nos produits, achat de matériel de loisirs pour les résidents, etc.)

Depuis votre téléphone portable

Faites un don maintenant!



Scannez le QR code avec votre appareil



Choisissez le montant et le moyen de paiement



Confirmez votre don



Rendu possible grâce à **RaiseNow**

Par virement bancaire

Bénéficiaire : **Fondation St-Barthélemy – Le Château 1 – 1040 St-Barthélemy**

Virement bancaire IBAN : **CH64 0900 0000 1026 4255 1**

BIC : **POFICHBEXXX**

Informations supplémentaires : **Don pour la Fondation St-Barthélemy**

Déductions fiscales

La Fondation St-Barthélemy est reconnue d'utilité publique. Vos dons peuvent être déduits de vos impôts.

Personnes physiques : les dons versés aux organisations d'utilité publique qui ont leur siège en Suisse sont déductibles de l'impôt fédéral direct (art. 33, LIFD). Les versements de l'année fiscale doivent s'élever au minimum à 100.- francs et ne pas dépasser au total 20% du revenu net.

Impôts directs des cantons et communes : Les dons versés aux organisations d'utilité publique sont déductibles des impôts jusqu'à concurrence de la limite fixée par le droit cantonal (art. 9, LHID).

De plus amples informations sont disponible sur le **site de la confédération**.



Le Château
1040 St-Barthélemy
021 886 23 30

www.fondation-st-barthelemy.ch